



Arrondissement
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

OBJET : N° 7

RAPPORTEUR : Madame DELEVALLEE

INTITULÉ : COMPTABILITE COMMUNALE. Budget Principal – Admission en non-valeur – Clôture SIVU Scènes Mitoyennes.

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 22 septembre 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRÉSENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; M. P.A VILLAIN ; Mme DROBINOHA
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON Adjoints au Maire ;
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÈDE ; ~~Mme SAYDON~~ ; M. FLAMEIN ;
M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ; Mme CHATELAIN ;
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. MAURICE
Mme BURLET ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

Mme LIÉNARD qui a donné procuration à Mme CARDON
Mme LABADENS qui a donné procuration à Mme GAILLARD
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. DEVILLERS qui a donné procuration à Mme BILBAUT
M. DOBREMETS qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE
M. SIEGLER qui a donné procuration à M. F. WIART
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à M. FLAMEIN
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P.A VILLAIN
M. LEROUGE qui a donné procuration à Mme BURLET
M. DERASSE qui a donné procuration à M. MAURICE
Mme CHARPENET
M. SIMPERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Benoit VAILLANT

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 5 Octobre 2022, vous avez acté et adopté le pacte de dissolution du SIVU Scènes Mitoyennes.

Ce pacte précisait notamment que les services financiers de la ville de Cambrai devaient comptabiliser les éléments budgétaires nécessaire à la clôture de ce syndicat.

A travers cette clôture, Monsieur le Receveur Municipal, nous a produits dont il n'a pu obtenir l'encaissement pour le compte sur SIVU Scèn

Le montant de ces sommes irrécouvrables s'élève à 3 380.30 €

Ce montant est à inscrire au compte 6541.

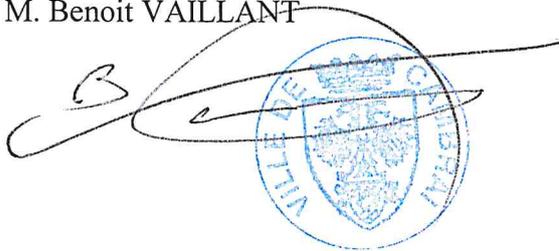
Il vous est demandé de décider de l'annulation de ces créances et de l'admission en non-valeur de ces titres ainsi que l'inscription budgétaire.

Adopté à l'unanimité *des votes*

Publié le : 16 Octobre 2023 à 13:58

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance
M. Benoit VAILLANT



Pour le Maire,
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE
Maire-Adjointe déléguée aux Finances



07400 VILLE DE CAMBRAI - BP

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 27/12/2024

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 13/09/2023

6401640311 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	08/09/2022	04/08/2027	T-2692710011	1	LA POSTE	82,80	82,80	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	14/06/2027	T-706700000036	1	CENTRE D ACCUEIL THERAPEUTIQUE	148,00	148,00	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	30/11/2026	T-706700000047	1	NICODEME Laetitia	181,00	181,00	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	03/08/2027	T-706700000053	1	GALLET David	156,00	156,00	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	04/08/2027	T-706700000067	1	MAIRIE BERTRY	832,00	832,00	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	03/08/2027	T-706700000068	1	GALLET David	48,00	48,00	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	04/08/2027	T-706700000079	1	MAIRIE BERTRY	1 124,50	1 124,50	Poursuite sans effet
DIVERS	08/09/2022	21/07/2027	T-706700000154	1	COLLEGE FRANCOIS VILLON	700,00	700,00	Poursuite sans effet
TOTAL						3 272,30	3 272,30	

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le

ID : 059-215901224-20230928-DELIB_7_2023-DE



Page 1

Edition du 13/09/2023

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le



ID : 059-215901224-20230928-DELIB_7_2023-DE

07400 VILLE DE CAMBRAI - BP

Date de fin de validité du calendrier de traitement des non valeurs : 27/12/2024

Liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur à la date du 13/09/2023

6401430611 / 2023

Code Service	Date de prise en charge	Date de prescription	Numéro de la pièce	Numéro de la ligne	Nom du redevable	Montant	Reste dû à présenter	Motifs de la présentation
DIVERS	08/09/2022	04/08/2027	T-706700000010	1	COLLEGE SAVARY	108,00	108,00	Poursuite sans effet
TOTAL						108,00	108,00	

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le

ID : 059-215901224-20230928-DELIB_7_2023-DE

S²LO

Pa

Envoyé en préfecture le 16/10/2023

Reçu en préfecture le 16/10/2023

Publié le



ID : 059-215901224-20230928-DELIB_7_2023-DE